

# Guide Déchet zéro au boulot 2.0

Stratégies de prévention et de gestion  
des matières résiduelles pour les industries,  
commerces et institutions (ICI)

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

### Mise en contexte

- À qui s'adresse le guide ?
- La protection de l'environnement: un enjeu de société
- Liste des abréviations
- De bonnes raisons de passer à l'action dès maintenant
- Qu'est-ce que la hiérarchie des 3RV ?
- Qu'est-ce que l'économie circulaire ?
- Des outils pour vous aider
- Réglementation et conformité
  - La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action (PQGMR)
  - Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR)
  - La Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)
  - La responsabilité élargie des producteurs (REP)
  - La modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective

### Étape 1 : S'engager fermement

- Engagement de la direction
- Un cadre de gestion efficace pour faciliter la démarche
  - Nommer un chargé de projet dynamique
  - Créer un comité vert et durable
  - Impliquer l'équipe d'entretien ménager
- Vos partenaires dans l'action

### Étape 2: Réaliser un diagnostic

- Identification des différentes matières générées
- Inventaire de vos pratiques actuelles
- Évaluation du type et de la quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées
  - Méthode 1 - Estimation des proportions
  - Méthode 2 - Données cumulées à l'interne
  - Méthode 3 - Étude de caractérisation avec tri et pesée des matières

### Étape 3: Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

- Contenu du plan d'action
  - Définir les objectifs
  - Le « Comment » (actions/tâches)
  - Le « Qui » (responsables)
  - Le « Combien » (budget)

- Le « Pour quand » (échancier)
- Les « Résultats » (analyse)
- Suivi des actions
- Mesure de la performance

### Étape 4: Réorienter vos flux de matières résiduelles

- Soyez créatifs
- Collecte municipale, privée, spécialisée - laquelle choisir ?
- Que faire de vos piles, lampes au mercure, peintures, huiles, appareils électroniques et autres produits visés par la REP ?
- Modalités du service de collecte – Questions à poser
  - Type de matières
  - Coûts des services
  - Services inclus ou offerts avec frais supplémentaires
  - Enjeux techniques
  - Reddition de compte, garanties de recyclage et traçabilité

### Étape 5: Choisir des contenants de récupération adéquats

- Critères à considérer dans le choix des contenants
- Exemples de contenants de récupération
- Trucs et astuces pour faire des économies
- Bien identifier les bacs et autres contenants
- Positionnement des bacs et des contenants

### Étape 6: Informer et sensibiliser efficacement

- Stratégie de communication interne
- Stratégie de communication externe

### Étape 7: Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8: Faire connaître et reconnaître votre engagement

- Le programme de reconnaissance ICI on recycle +

### Aide-mémoire

 Mise en contexte**Étape 1**

S'engager fermement

**Étape 2**

Réaliser un diagnostic

**Étape 3**Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre**Étape 4**Réorienter vos flux de  
matières résiduelles**Étape 5**Choisir des contenants  
de récupération adéquats**Étape 6**Informier et sensibiliser  
efficacement**Étape 7**Tenir des événements  
zéro déchet**Étape 8**Faire connaître et  
reconnaître votre engagement**Aide-mémoire**

# Mise en contexte

## À qui s'adresse le guide ?

Ce guide est conçu pour aider les organisations qui souhaitent implanter ou améliorer leur système de gestion des matières résiduelles (GMR), peu importe leur secteur d'activités ou leur niveau d'avancement en prévention et en GMR. Pourquoi s'engager dans une telle démarche? Par où commencer? Comment prévenir le gaspillage et réduire sa consommation? Comment susciter l'intérêt et la participation des employés? Ce guide répondra à vos questions en vous suggérant des actions concrètes, basées sur des expériences réalisées avec succès dans d'autres industries, commerces et institutions (ICI). À vous d'en profiter!

**Prêts à passer à l'action ?**

Rendez-vous à **l'aide-mémoire** pour suivre les 8 étapes de votre projet!

## La protection de l'environnement: un enjeu de société

Comme partout dans le monde au cours des dernières années, la société québécoise s'est mobilisée pour exprimer ses préoccupations face aux changements climatiques, à la qualité de l'environnement et à la nécessité d'adopter des habitudes de vie et de consommation responsable dans leur quotidien et à la maison, mais aussi au travail. Les industries, commerces et institutions (ICI) sont également interpellés pour mettre en place des mesures visant à diminuer leur empreinte écologique. Ce guide vise la préservation des ressources et la prévention du gaspillage.

Saviez-vous que le secteur des déchets est le **cinquième émetteur de GES** en importance au Québec? Prévenir et bien gérer ses matières résiduelles en tant qu'organisation est donc un excellent moyen d'agir de façon responsable pour réduire les gaz à effet de serre (GES).



## → Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Selon une étude réalisée pour le compte de RECYC-QUÉBEC auprès de 1100 ICI (2016):

- 84 % des répondants considèrent qu'il est urgent que les entreprises réduisent leur empreinte environnementale et les gaz à effet de serre.
- Les répondants mentionnent que les plus importants bénéfices associés à l'adoption de pratiques durables sont: la moins grande production de déchets (71 %) suivie de l'amélioration de l'image corporative «verte» auprès de la clientèle ou de la communauté (57 %).

### Liste des abréviations

3RV	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation
CRD	Construction, rénovation et démolition
GES	Gaz à effet de serre
GMO	Gestion des matières organiques
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
PVM	Plastique, verre, métal
REP	Responsabilité élargie des producteurs
SGMR	Système de gestion des matières résiduelles
SVMO	Stratégie de valorisation de la matière organique
Vg <sup>3</sup>	Verges cubes

## De bonnes raisons de passer à l'action dès maintenant

Une saine gestion des matières résiduelles implique de repenser nos pratiques. Passer à l'action dès maintenant comporte de nombreux avantages:

- Réalisez des **économies potentielles** en privilégiant la réduction à la source (acheter des produits durables, en vrac, moins emballés, écoconçus, etc.) et le réemploi (réparer, reconditionner, utiliser ses équipements jusqu'à la fin de leur vie utile, etc.).
- **Réduisez les coûts** liés aux collectes des matières résiduelles par la réduction des achats et l'optimisation des pratiques de travail.
- Créez un **sentiment de fierté** pour votre organisation et vos employés et favorisez une perception positive chez les partenaires, les fournisseurs, les clients et la population en général.
- Soyez à l'**avant-garde et plus efficace** en intégrant **l'économie circulaire** dans vos pratiques.
- Progressez à votre rythme avant l'imposition de **mesures gouvernementales** plus strictes.
- Diminuez la production de **gaz à effet de serre** (GES) générés à chaque étape de production (de l'extraction jusqu'à la gestion en fin de vie du produit).

**Prévenir et gérer ses matières résiduelles de façon responsable est un placement sûr!**

## → Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

### Saviez-vous que

- L'un des objectifs de la **Stratégie de valorisation de la matière organique** du gouvernement du Québec est que la matière organique soit gérée dans 100% des ICI d'ici 2025 (papier, carton, bois, résidus alimentaires et résidus verts). C'est pour bientôt!
- De nouvelles mesures gouvernementales prévoient une hausse des coûts pour enfouir ou incinérer les matières résiduelles. Ces coûts **augmenteront année après année**. Concrètement, il vous en coûtera de plus en plus cher pour éliminer vos déchets, que ce soit via votre transporteur ou votre compte de taxes foncières de la municipalité pour la collecte des déchets.

## Qu'est-ce que la hiérarchie des 3RV?

La hiérarchie des 3RV vise à prioriser les actions applicables à l'ensemble des matières résiduelles. Elle a pour but de générer moins de matières résiduelles et d'avoir recours à l'élimination seulement comme solution ultime, comme dernier recours. Le principe invite à se demander: «Aurais-je pu éviter de produire cette matière résiduelle? Puis-je donner une seconde vie à ce produit avant de m'en départir?», etc.

Les actions à privilégier sont, par ordre de priorité:

1. **Réduire à la source** (acheter seulement si nécessaire, choisir des biens durables, écoconçus et peu emballés).
2. **Réemployer** (privilégier des biens usagés, les louer ou les partager, les entretenir de façon à prolonger leur utilisation jusqu'à la fin de leur vie utile).
3. **Recycler** les matières recyclables et/ou organiques (par exemple par compostage).
4. **Valoriser** (trouver un nouvel usage aux matières destinées à l'élimination ou les transformer en énergie).

## Qu'est-ce que l'économie circulaire?

L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (source : Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire).

Consulter des **exemples inspirants d'organisations qui ont fait la transition vers l'économie circulaire sur la plateforme Québec Circulaire**.

L'économie circulaire contribue à accroître la performance et la compétitivité des entreprises, tout en favorisant l'innovation et en suscitant un sentiment de fierté chez les employés. C'est un nouveau modèle économique qui propose **douze stratégies** visant à contrer le modèle linéaire actuel qui incite à la surconsommation et au gaspillage des ressources (extraire, fabriquer, consommer, jeter). Ce modèle est basé sur deux principaux fondements:

- **repenser** nos modes de production et de consommation pour utiliser moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent;
- **optimiser** l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés. Optimiser inclut l'échange entre usagers, l'utilisation partagée et le troc.

### Les 12 stratégies de l'économie circulaire:

Écoconception	Don et revente
Consommation et approvisionnement responsables	Reconditionnement
Optimisation des opérations	Économie de fonctionnalité
Économie collaborative,	Écologie industrielle
Location court terme	Recyclage et compostage
Entretien et réparation	Valorisation



## Comparaison graphique des deux modèles économiques

### Mise en contexte

#### Étape 1

S'engager fermement

#### Étape 2

Réaliser un diagnostic

#### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

#### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

#### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

#### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

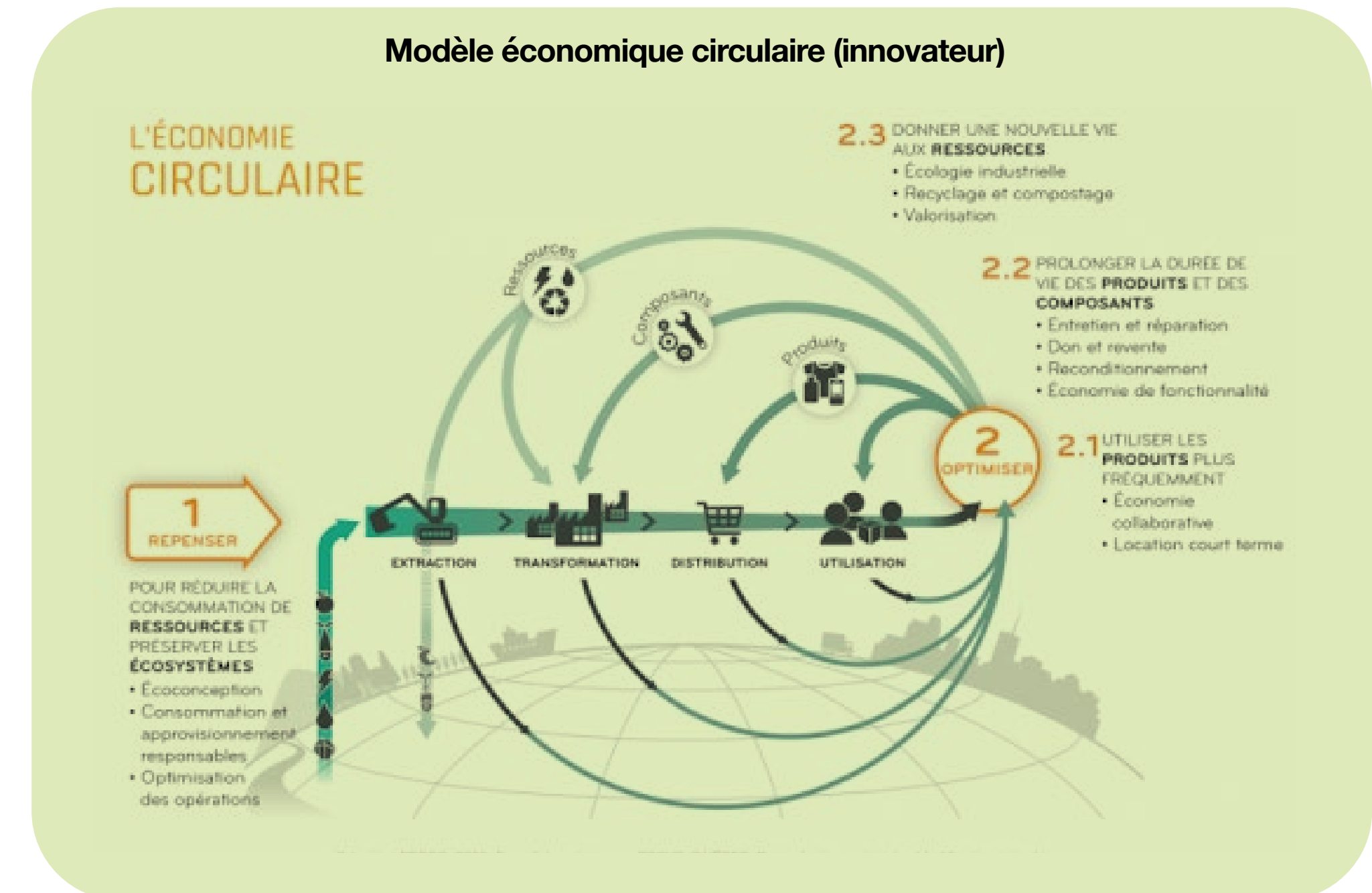
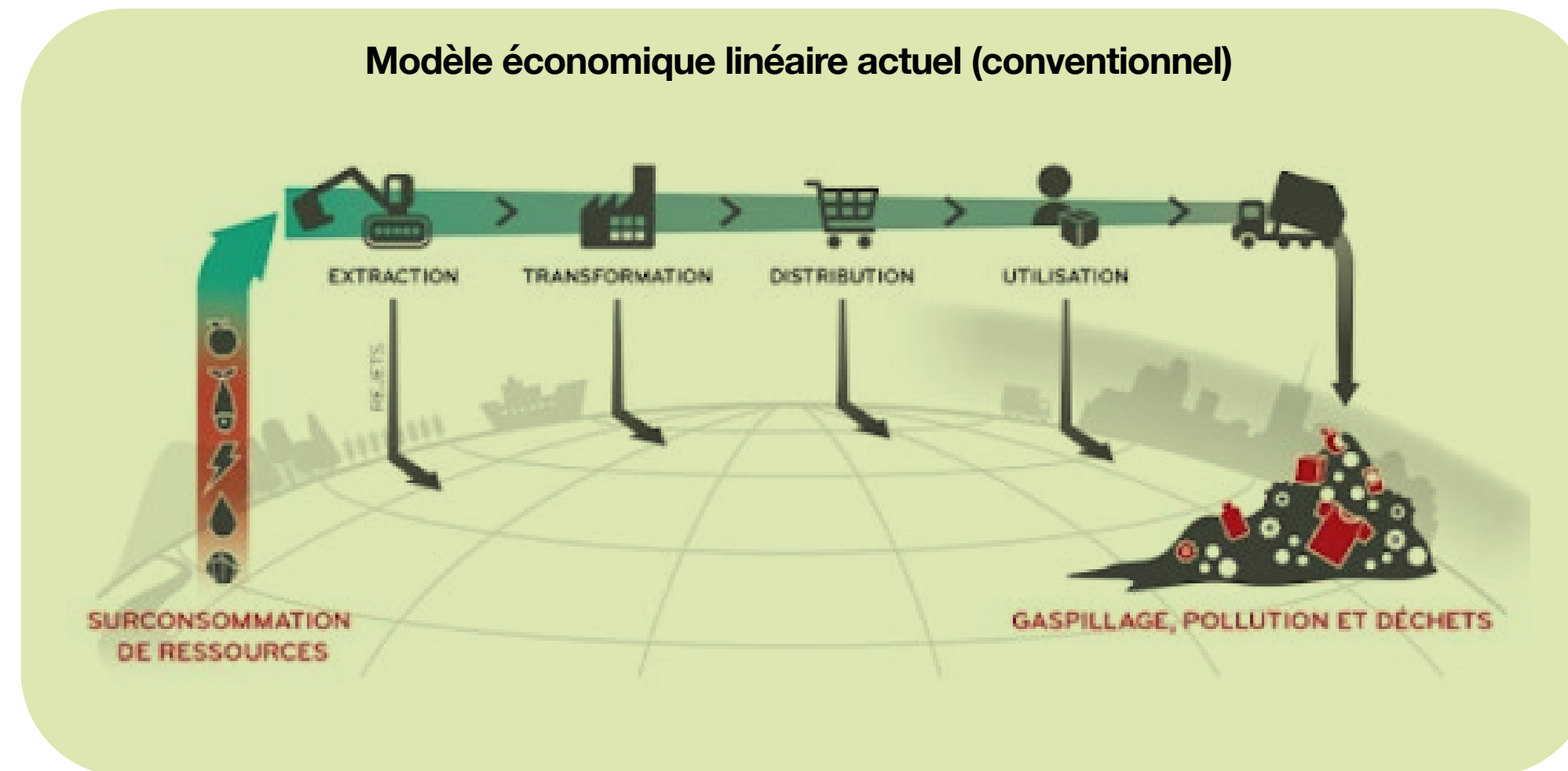
#### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

#### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

### Aide-mémoire



#### Pour en savoir plus



- [RECYC-QUÉBEC, L'économie circulaire, une priorité](#)
- [Québec circulaire, La plateforme de référence pour la transition du Québec vers l'économie circulaire](#)
- [Synergie Québec, Le réseau des symbioses pour l'économie circulaire au Québec](#)

## → Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Des outils pour vous aider

- **ICI on recycle +**: RECYC-QUÉBEC met à votre disposition des outils concrets et pratiques pour vous accompagner à chaque étape de votre démarche. Ils sont disponibles sans frais sur le [site de RECYC-QUÉBEC](#) et sur le [portail ICI on recycle +](#).
- Le guide ***Implanter un programme de récupération et de recyclage des matières organiques dans votre organisation en 6 étapes*** de RECYC-QUÉBEC.
- Des **programmes d'aide financière** permettant de soutenir les projets d'entreprises et d'organismes de divers secteurs d'activités. Consultez les sections **Aide financière aux entreprises et organismes** et **Appels de propositions**.
- **L'Infolettre de RECYC-QUÉBEC pour les industries, commerces et institutions (ICI)**. Vous y trouverez de l'information variée sur une panoplie de sujets qui touchent à la prévention et à la gestion des matières résiduelles pour les ICI.

Consultez l'infolettre de RECYC-QUÉBEC destinée aux industries, commerces et institutions pour être informés sur l'actualité en GMR: meilleures pratiques, nouveaux outils développés, aide financière disponible, réglementations, études et rapports, etc.

## Réglementation et conformité

### La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action

La **Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR)** a pour objectif de faire en sorte que seul le résidu ultime soit éliminé (enfoui ou incinéré). Elle vise donc à créer une société sans gaspillage, à contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés, dont les ICI. La Politique est accompagnée de plans d'action quinquennaux qui visent à atteindre des objectifs intermédiaires. Consultez le **Plan d'action 2019-2024**.

### Les plans de gestions des matières résiduelles (PGMR)

La **Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)** exige que les municipalités régionales établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui corresponde aux objectifs prévus dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action. Ces plans tiennent compte autant des services à la population que ceux offerts aux ICI de leur territoire.

Pour prendre connaissance du PGMR en vigueur dans votre région, consultez la page **Plans de gestion des matières résiduelles en vigueur**.

### La Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

La **Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)** dont s'est doté le gouvernement du Québec en juillet 2020, vise à réduire de 270 000 t.éq. de CO<sub>2</sub> les émissions de GES d'ici 2030. Elle contient différentes mesures permettant de détourner de l'élimination les résidus alimentaires et verts, le carton, le bois et les biosolides d'origines municipale et industrielle. Elle repose sur une responsabilisation partagée entre tous les intervenants, incluant les ICI. Un des objectifs de la Stratégie est de gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025.



## → Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## La responsabilité élargie des producteurs (REP)

La **responsabilité élargie des producteurs (REP)** est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché certains produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie. Ces entreprises ont ainsi l'obligation de mettre en place un programme de récupération et de valorisation pour les citoyens, ainsi que pour les industries, commerces et institutions (ICI). La mise en œuvre de programmes de REP au Québec est notamment encadrée par le **Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises**.

Consultez les catégories de produits actuellement visées par la réglementation à la section **Réorienter vos flux de matières**.



### Truc de pro

La liste des produits visés par la REP s'allonge au fil des ans. N'hésitez pas à **vérifier régulièrement** si de nouveaux produits ont été ajoutés.

## La modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective

La modernisation de ces deux systèmes se fait selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP). L'objectif est d'assurer la prise en charge efficace de l'ensemble des contenants de boissons et des contenants, emballages et imprimés (CEI) commercialisés, mis en marché ou distribués au Québec et de les diriger vers des filières performantes de récupération et de valorisation.

Pour en savoir plus sur ces deux systèmes:

**[La collecte sélective modernisée \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)**

**[La consigne élargie \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)**

Pour en savoir plus sur leur déploiement:

**[Système modernisé de collecte sélective](#)**

**[Système modernisé de la consigne](#)**



### Pour en savoir plus

**[Lois et règlements liés à la gestion des matières résiduelles \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)**

## Mise en contexte

### → Étape 1 S'engager fermement

### Étape 2 Réaliser un diagnostic

### Étape 3 Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4 Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5 Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6 Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7 Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8 Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

# Étape 1

## S'engager fermement

## Engagement de la direction

Mettre en œuvre un système de gestion des matières résiduelles (GMR) est un travail d'équipe nécessitant un engagement clair de la direction dès le début de la démarche.

### Pourquoi l'engagement de la direction est-il si important ?

- Pour officialiser la démarche et appuyer les actions qui en découlent
- Pour établir un cadre de gestion efficace
- Pour renforcer le message, les directives et les nouvelles pratiques
- Pour prévoir les ressources humaines et financières requises à la réalisation du projet
- Pour mobiliser les troupes
- Pour assurer la pérennité des actions mises en place
- Pour reconnaître les efforts réalisés

## Un cadre de gestion efficace pour faciliter la démarche

### Nommer un chargé de projet dynamique

Le rôle du chargé de projet est de coordonner les actions à chaque étape de la démarche (planification, mise en œuvre et suivi). Il convoque et anime les rencontres du comité vert et fait le lien entre les gestionnaires et les employés. Bref, il coordonne les actions visant à optimiser la gestion et s'assure que les mesures sont mises en place dans le respect des échéanciers, des budgets, etc.

### Créer un comité vert et durable

La formation d'un comité vert permet de partager l'expertise, les connaissances et la charge de travail. Il favorise l'émergence de nouvelles idées et de solutions créatives, et facilite la mise en place des mesures dans les différents services.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Le nombre de participants et de rencontres varie selon les besoins de l'organisation. Le comité est composé de personnes clés, sensibles aux enjeux environnementaux et représentatifs de l'ensemble des équipes et directions de l'organisation. Impliquer une diversité de personnes qui ont des fonctions différentes dans l'organisation permet de bien saisir les besoins et les enjeux variés au quotidien et d'identifier les opportunités d'amélioration dans leur travail ou rôle respectif.

La formation d'un comité vert comporte plusieurs avantages, dont celui de faire connaître le projet aux employés, mobiliser ces derniers et qui sait, les impliquer dans la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action.

Voici quelques suggestions d'acteurs à impliquer au sein du comité. Ils peuvent faire partie du comité sur une base régulière ou s'y joindre de façon ponctuelle.

Représentant de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le lien entre les membres du comité et la direction</li> <li>Établir les politiques et les directives en GMR</li> <li>Supporter les efforts du personnel en accordant le temps et les ressources financières, matérielles et humaines</li> <li>S'assurer de la réalisation du Plan d'action dans le respect des mesures de santé et sécurité au travail</li> </ul>
Chargé de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convoquer, préparer et animer le comité</li> <li>Élaborer un plan d'action de concert avec la direction et les autres acteurs</li> <li>Coordonner la mise en œuvre, arrimer harmonieusement les démarches et le suivi des actions</li> </ul>
Représentant des ressources matérielles et des approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les achats (équipements, emballages, produits jetables, etc.) et la stratégie d'approvisionnement incluant les devis</li> <li>Gérer les surplus (biens excédentaires)</li> <li>Adapter l'aménagement intérieur pour faciliter les activités de GMR (p. ex. ajout d'un évier pour rinçage)</li> </ul>
Représentant des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir un plan de communication et adapter les outils nécessaires pour informer et sensibiliser le personnel et les utilisateurs externes (clients, visiteurs, grand public, etc.)</li> </ul>

Représentant de l'équipe d'entretien ménager	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer au choix des contenants de récupération</li> <li>Harmoniser les processus d'entretien avec les nouvelles consignes</li> <li>Assurer le suivi auprès de ses employés afin qu'ils réalisent les nouvelles tâches</li> </ul>
Employés motivés par le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser le personnel et collaborer à la mise en œuvre des actions</li> </ul>
Représentant des services alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer aux mesures qui reflètent les valeurs de l'organisation (collecte des matières recyclables et organiques, utilisation de couverts réutilisables et durables, etc.)</li> </ul>
Représentant du gestionnaire de l'établissement (si différent du représentant de la direction)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accorder l'espace d'entreposage et faciliter l'accès à l'établissement</li> <li>Réajuster les tâches de l'équipe d'entretien et le devis d'entretien</li> <li>Harmoniser au besoin les pratiques avec les autres locataires</li> </ul>
Représentant des autres locataires de l'établissement, le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrimer les démarches et assurer une mise en commun des ressources</li> </ul>

N'oubliez pas que toute personne motivée et constructive est un allié de plus pour le projet!

### Truc de pro

Impliquer le propriétaire de l'établissement (ou son représentant) afin de vous assurer de son entière collaboration est une excellente idée! Consultez d'abord votre bail de location afin de bien connaître les différentes clauses en lien avec la gestion des matières résiduelles (matières récupérées, fréquence de vidage des contenants, etc.) et d'identifier des pistes d'amélioration, telles que l'ajout de types de matière à récupérer. Des informations pertinentes pour entamer les discussions!

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Impliquer l'équipe d'entretien ménager

On ne soulignera jamais assez l'importance de travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'entretien ménager (souvent les grands oubliés). Il faut les impliquer à différentes étapes de votre démarche (planification des collectes, choix des équipements et des emplacements, etc.). N'oubliez pas que ces derniers auront à adapter leurs tâches en fonction des décisions qui seront prises. Par exemple, la fréquence de vidage des poubelles de bureau et des bacs de récupération de papier pourrait être revue à la baisse, ce qui permettrait de laisser du temps pour s'occuper des matières recyclables et organiques.



### Truc de pro

Soyez vigilants! Si vous remarquez un changement de personnel d'entretien ménager, il serait important de vous assurer que les consignes de GMR leur ont bien été communiquées.



### Bonne pratique

Intégrez les tâches en lien avec la gestion des matières résiduelles au devis d'entretien ménager pour en faciliter le suivi.

## Vos partenaires dans l'action

Mettre à profit vos ressources internes est primordial, mais n'oubliez pas de faire également appel à certains partenaires externes. Vous pourriez profiter de bons coups déjà en place dans votre région et peut-être même vous joindre à des initiatives locales existantes pour bonifier votre démarche. En voici quelques exemples :

- Associations de commerçants / artères commerciales
- Chambres de commerce / associations locales de développement économique
- Parcs industriels
- Synergies régionales
- Consultants spécialisés en environnement
- Municipalités / MRC
- Organismes communautaires à vocation sociale ou environnementale
- Centres de tri / récupération de matières résiduelles
- Écocentres / ressourceries / centres de réemploi / friperies

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 2

## Réaliser un diagnostic

Avant d'établir votre plan d'action (prochaine étape), vous devez savoir d'où vous partez. Voici les différentes étapes pour réaliser le diagnostic de votre organisation.

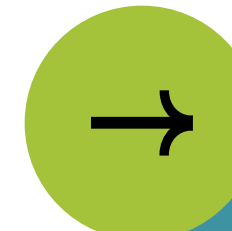
## Identification des différentes matières générées

Dresser un inventaire des matières résiduelles générées dans les différents secteurs de votre organisation (administratif, production, etc.) vous aidera à prioriser vos actions en fonction des quantités générées, de leur impact environnemental, de la simplicité de l'action pour les gérer en fin de vie, etc.

Voici quelques exemples de matières à prendre en compte dans votre inventaire :

- Papier, carton, etc.
- Contenants de boissons consignés, contenants multicouches, contenants et emballages de plastique, de verre ou de métal
- Autres produits en plastique, verre ou métal
- Fournitures de bureau, cartouches d'encre, matériel d'écriture, etc.
- Produits visés par la responsabilité élargie des producteurs (REP) (appareils ménagers et de climatisation; huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres; lampes au mercure; peintures et leurs contenants; piles; produits électroniques, etc.)
- Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Matières organiques (résidus de préparation alimentaire, résidus d'aires de repas et d'aires communes, serviettes à mains, papier essuie-tout, mouchoirs, résidus verts, contenants d'emballages organiques, huile de cuisson, etc.)
- Produits de textile (p. ex. uniformes)
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (colles, produits de nettoyage acides ou caustiques, pesticides de jardin, solvants, etc.)
- Résidus de production et de transformation

RECYC-QUÉBEC met à votre disposition un outil appelé :  
[Inventaire des matières et des pratiques.](#)



## Inventaire de vos pratiques actuelles

Cet exercice vous permettra d'identifier vos forces en lien avec les 3RV et vous apportera des pistes d'améliorations. N'hésitez pas à poser des questions!

Voici quelques éléments de réflexion pour vous aider à dresser votre inventaire de pratiques:

- Avez-vous adopté **des directives ou des politiques internes** (approvisionnement responsable, prolongation de la durée de vie du mobilier et des équipements, don ou revente de vos produits, etc.)?
- Est-ce que votre organisation s'est fixé des **objectifs de prévention et de GMR** à court, moyen et long terme? Si oui, avez-vous fait le suivi de ces objectifs?
- Les **clauses du devis d'entretien ménager** en lien avec la GMR sont-elles clairement définies pour chaque type de matières résiduelles?
- Avez-vous mis en place des mesures de **réduction à la source et de réemploi**?
- Si vous fabriquez des produits, sont-ils **écoconçus** (prise en compte des impacts environnementaux potentiels dès la phase de conception)?
- Quels sont les **coûts actuels** de collecte (déchets, matières recyclables, matières organiques, résidus de CRD, etc.)?
- Quelles matières sont **réutilisées, récupérées et éliminées**? Vos matières résiduelles sont-elles utilisées comme matières premières par d'autres entreprises (**sybioses industrielles**)?
- Quelles sont les **procédures en place** pour la récupération de vos matières résiduelles (fréquence de collecte, manutention des bacs, lieu d'entreposage, durée de stockage, etc.)?
- Avez-vous dressé un **inventaire des contenants de récupération** disponibles à l'intérieur de l'édifice, pour l'entreposage et la collecte (nombre et type de poubelles, bacs, îlots de récupération, etc.)?
- L'**affichage sur les contenants de récupération** est-il clair quant aux matières qui peuvent ou non y être déposées (permet de diminuer la contamination)? Faites-vous de la **sensibilisation** auprès du personnel?
- Qui sont vos **récupérateurs actuels**? Leurs coordonnées sont-elles facilement accessibles à d'autres membres du personnel?

## Évaluation du type et de la quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées

Selon le **Portrait de l'état d'avancement des comportements des ICI au Québec en GMR (2016)** seulement 30% des ICI déclarent être en mesure d'évaluer assez bien ou tout à fait bien la quantité de matières résiduelles générées et récupérées dans leur établissement.

Connaître les quantités de matières générées, récupérées et mises dans la collecte des déchets vous fournira une mine d'informations vous permettant:

- De mesurer le potentiel de réduction à la source et de réemploi de certains biens ou de certaines matières
- D'avoir des pistes concrètes pour réduire la quantité de matières générées et jetées
- De déterminer le type et le nombre de bacs ou d'autres contenants dont vous aurez besoin pour la récupération
- De réduire la contamination des matières récupérées (déchets dans les bacs de matières recyclables et organiques)
- De mieux cibler vos messages de communication

Il existe plusieurs méthodes pour évaluer votre flux de matières. Nous vous en proposons quelques-unes. Le choix de l'une ou l'autre de ces méthodes se fait en fonction du temps, du budget, du type d'établissement et du degré de précision recherché. Des firmes de consultants spécialisés peuvent vous aider à réaliser cette étape importante pour le succès de votre projet.

Chaque méthode est accompagnée d'indicateurs de temps, de coût et de précision de l'exercice afin de vous orienter dans votre choix. Optez pour l'une des trois méthodes suivantes:

### Mise en contexte

#### Étape 1

S'engager fermement

#### Étape 2

Réaliser un diagnostic

#### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

#### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

#### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

#### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

#### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

#### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

### Aide-mémoire



**Mise en contexte**

**Étape 1**

S'engager fermement

**Étape 2**

Réaliser un diagnostic

**Étape 3**

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

**Étape 4**

Réorienter vos flux de matières résiduelles

**Étape 5**

Choisir des contenants de récupération adéquats

**Étape 6**

Informier et sensibiliser efficacement

**Étape 7**

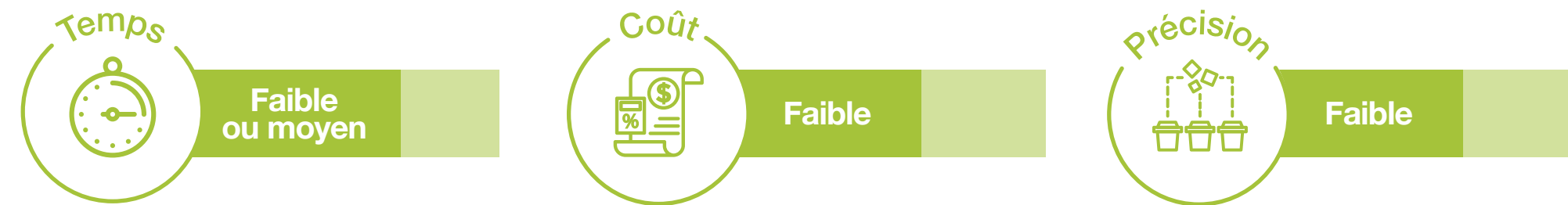
Tenir des événements zéro déchet

**Étape 8**

Faire connaître et reconnaître votre engagement

**Aide-mémoire**

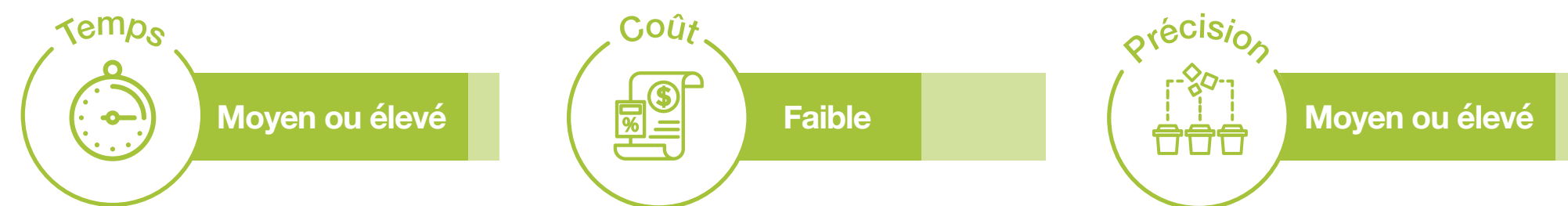
**Méthode 1 - Estimation des proportions**



Cette méthode est la plus simple, mais aussi la plus approximative. Elle consiste à vider le contenu des bacs de récupération et ceux des déchets sur une surface couverte d'une bâche. Vous pourrez ainsi évaluer visuellement :

- la proportion qu'occupent les matières recyclables et organiques par rapport aux déchets ultimes
- le ratio de matières recyclables et organiques qui se retrouvent dans les déchets
- le pourcentage de déchets retrouvés dans les bacs de récupération des matières recyclables et organiques

**Méthode 2 – Données cumulées à l'interne**



Cette méthode consiste à compiler périodiquement (dans un fichier Excel par exemple) les données de pesées des différentes catégories de matières résiduelles (déchets, papier/carton, matières organiques, piles, CRD, etc.). Les données peuvent être obtenues de vos récupérateurs (bons de pesées, rapports mensuels ou autres) ou vous pouvez les calculer vous-mêmes. En l'absence de balance, les volumes des contenants (240 litres, 360 litres, etc.) peuvent être convertis en poids en utilisant des facteurs de conversion (outils suivants): **matières recyclables et organiques** et **déchets**.

**Méthode 3 - Étude de caractérisation avec tri et pesée des matières**



Cette méthode est la plus précise. Elle permet d'avoir un portrait quantitatif et qualitatif détaillé de vos matières résiduelles dans un lieu donné et à un moment précis. Elle est généralement réalisée par une firme spécialisée. Il s'agit essentiellement de trier et de peser systématiquement les matières résiduelles par catégorie (recyclables, organiques et déchets) et par zone (aires de repas, bureaux, zone de production, etc.) durant des périodes représentatives afin d'extrapoler sur une année entière. Le nombre de catégories et de zones est défini selon le niveau de précision souhaité. Il est aussi recommandé d'utiliser un maximum de données annuelles internes (voir méthode 2) afin de préciser les calculs. Par exemple, des pesées de compacteurs à déchets fournissent des données précises de poids et la caractérisation fournira les proportions des différentes catégories de matières résiduelles. Les résultats de la caractérisation fournissent des informations précieuses non seulement sur la performance de récupération, mais également sur le potentiel de réduction à la source et de réemploi.

Consultez le **Guide des meilleures pratiques – caractérisation des matières résiduelles** conçu par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) en collaboration avec RECYC-QUÉBEC et Stratzer.

Faire appel à un consultant pour réaliser votre diagnostic ou pour évaluer le type et la quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées peut permettre d'apporter un éclairage nouveau et d'améliorer votre système de GMR. Pour trouver un expert, consultez le **répertoire du Fonds Écoleader**.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### → Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

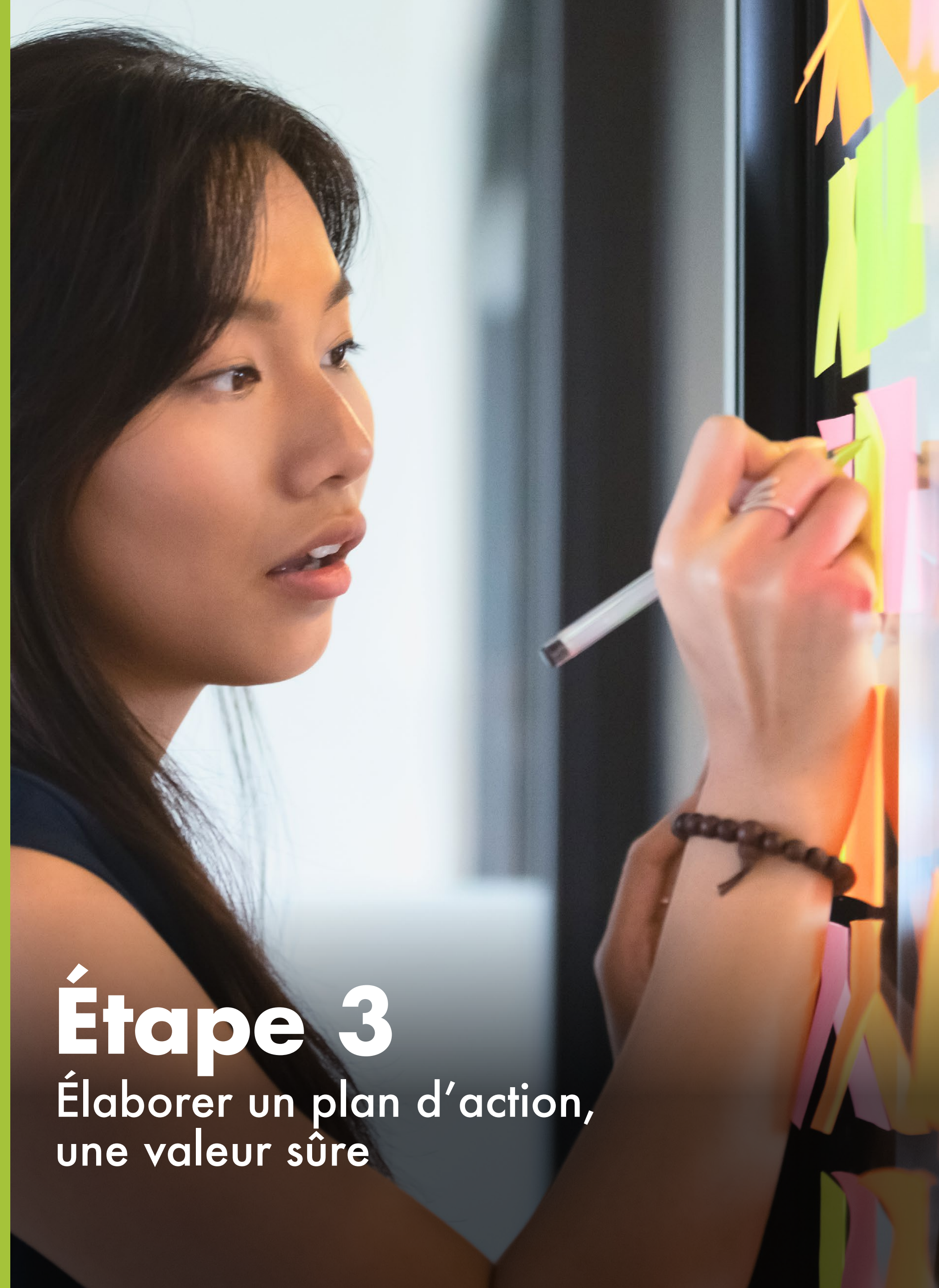
### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 3

## Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

Vous avez réalisé votre diagnostic? Vous êtes maintenant prêts à établir votre plan d'action. Le plan d'action est l'outil par excellence pour vous aider à bien structurer votre démarche et à planifier vos actions à court, moyen et long terme. N'oubliez pas d'y inclure les pistes d'améliorations et les opportunités identifiées à l'étape de réalisation du diagnostic. Le plan d'action est le fruit de vos réflexions, de votre analyse (diagnostic) et surtout de vos aspirations. Il permet de bien identifier vos priorités. Il doit minimalement répondre aux questions suivantes pour chacun de vos objectifs: Comment? Qui? Combien? Pour quand? Résultats attendus? Bref, il décrit les ressources utiles à la réalisation des actions.

Le programme **ICI on recycle +** fournit une multitude de suggestions pouvant vous être utiles pour bâtir votre plan d'action.

## Contenu du plan d'action

### Définir les objectifs

Les objectifs d'un plan d'action doivent être simples, mesurables, atteignables (réalistes), pertinents et définis dans le temps. Ils devraient respecter la hiérarchie des 3RV et intégrer différentes stratégies d'économie circulaire. Il est suggéré de vous fixer des objectifs stimulants à **court, moyen et long terme**. Pour des **gains rapides appréciables**, il est intéressant de se doter d'objectifs de réduction et de récupération sur les matières résiduelles générées en plus grande quantité, dont le poids est considérable (matières organiques) ou qui ont un impact environnemental important.

Un objectif incontournable: diminuer la quantité de matières générées! N'oubliez pas que la matière résiduelle ayant le moins d'impact sur l'environnement est celle qui n'est pas produite.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Voici quelques exemples d'objectifs. Ces derniers peuvent se décliner en objectifs généraux ou spécifiques selon votre réalité.

- Éliminer les achats de vaisselle à usage unique (assiettes, ustensiles, etc.) d'ici (mois/année).
- Poser X nouvelles actions de réparation/reconditionnement pour allonger la durée de vie de certains items ou équipements d'ici (mois/année).
- Rédiger une politique d'approvisionnement écoresponsable basée sur la hiérarchie des 3RV avant le (mois/année) et la diffuser aux personnes-clés.
- Débuter la collecte des matières organiques d'ici le (mois-année) et préciser l'endroit.
- Modifier ou ajouter la signalisation sur les bacs de récupération (pictogrammes, affiches, etc.) pour améliorer le tri des matières d'ici (mois/année).
- Rédiger une politique d'événements zéro déchet d'ici (mois/année).
- **Tenir au moins un événement zéro déchet d'ici** (mois/année).

Nous vous suggérons quelques éléments de réflexion pour vous inspirer dans la détermination de vos objectifs :

- **Gaspillage alimentaire** : faire une réflexion sur vos **pertes et gaspillage alimentaires** et faire don des surplus à des organismes qui viennent en aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire.
- **Écogestion de chantier** : acheter des écomatériaux ou des composantes issues du réemploi, procéder à une déconstruction sélective afin de réemployer les matériaux au lieu d'en acheter de nouveaux.
- **Résidus de production** : effectuer de la recherche et développement afin de réintroduire vos matières résiduelles dans vos procédés ou participer à une synergie régionale pour que vos résidus deviennent les matières premières pour d'autres entreprises.
- **Écoconception** : concevoir les biens pour qu'ils soient plus durables et plus facilement recyclables.
- **Mobilier et équipement** : acheter usagé, louer ou partager certains biens, les entretenir et les réparer, les reconditionner puis les vendre ou les donner lorsque vous n'en avez plus besoin.

- **Emballage** : acheter ou vendre des produits peu ou pas emballés, ou dont l'emballage est facilement recyclable.
- **Aire de restauration** : éviter l'achat d'aliments et de condiments en portions individuelles (lait, jus, sucre, yogourt, fromage, etc.) et privilégier les contenants réutilisables ou recyclables de plus grands formats (tout en vous assurant de ne pas engendrer de gaspillage alimentaire).
- **Réduction du papier** : favoriser la lecture à l'écran, l'impression en mode recto verso par défaut, l'usage de l'électronique ou de l'affichage dans les lieux communs pour vos communications internes, etc.
- **Fournitures de bureau** : acheter des produits durables, rechargeables, à contenu recyclé et recyclables (stylo, papier collant, pile, cartouche d'encre, etc.), miser sur le réemploi des fournitures de bureau usagées (chemises de rangement, cartables, stylos, etc.).
- **Vaisselle et ustensiles durables** : mettre à la disposition du personnel et de votre clientèle de la vaisselle et des ustensiles durables afin d'éviter l'usage d'articles à usage unique.
- **Sac** : opter pour des sacs réutilisables et réutiliser les sacs jetables.
- **Livraison de repas** : demander aux restaurateurs et aux traiteurs de livrer les repas commandés dans des contenants réutilisables. Éviter les emballages jetables, mais également les bioplastiques, souvent destinés à l'élimination (consultez la fiche d'Éco Entreprises Québec sur les **différents types d'emballages**).

Un **gabarit de plan d'action** est disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC pour vous faciliter la vie.

**NOM DE L'ORGANISATION**  
PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
ANNÉE DE LA RÉALISATION

Un plan de gestion des matières résiduelles mettant de l'avant la hiérarchie des 3RV (hiérarchie d'actions en gestion des matières résiduelles qui privilégie dans l'ordre : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation matière et la Valorisation énergétique) ou un plan d'action de développement durable incluant un volet GMR ou l'équivalent

PRIORITÉ 1										Total de l'exercice		
OBJECTIF GÉNÉRAL										Résultat attendu	Résultat obtenu	Commentaires
Objectifs spécifiques		Acteurs		Moyens		Période		Exécution				
Description	Actions/Tâches	Responsable	Département	Ressources Nécessaires	Budget \$	Début	Échéance				Explication des écarts	

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



### Pensez-y!

Certains objectifs de prévention et de saine gestion des matières résiduelles sont prévus dans le **PGMR de votre région**. N'hésitez pas à vous y référer pour arrimer vos propres objectifs.

## Le « Comment » (actions/tâches)

Pour chaque objectif, il vous faut identifier les activités/actions et les tâches à mettre en œuvre selon les départements, les matières, les types de collecte, les bacs et les contenants, quels fournisseurs, etc. Les étapes 4 à 7 du présent guide ont été conçues pour vous aider.

## Le « Qui » (responsables)

Il définit les responsables et traduit le niveau d'engagement de tous les acteurs impliqués, que ce soit la direction, les gestionnaires, le personnel, les fournisseurs et les partenaires. Il permet de s'assurer de la disponibilité des ressources humaines. L'étape 1 du présent guide devrait vous inspirer.

## Le « Combien » (budget)

Il vous faut identifier les coûts de mise en œuvre de chaque initiative. Faire un budget annuel réaliste doit inclure les ressources nécessaires (coûts internes et externes de mise en place des différentes activités). N'oubliez pas de prendre en compte les aides financières disponibles notamment chez RECYC-QUÉBEC pour vous appuyer dans la mise en œuvre de projets concrets.

Ne perdez jamais de vue que les **dépenses évitées** sont **synonymes d'économies!**

## Le « Pour quand » (échancier)

L'échéancier sert à faciliter les suivis par les gestionnaires et permet aux responsables d'évaluer et de réajuster les actions au besoin. Il peut être utile de préciser la période allouée en inscrivant la date de début et celle de fin.

## Les « Résultats » (analyse)

Une fois les résultats attendus et obtenus compilés, c'est à cette étape que vous pourrez tenter d'expliquer les écarts et réajuster le tir pour la prochaine période. Sans doute que les enjeux pourront vous inspirer.



### Truc de pro

Vous avez tout intérêt à diffuser votre Plan d'action et les résultats atteints à l'interne comme à l'externe afin d'impliquer le plus grand nombre de collaborateurs possible!

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### → Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Suivi des actions

Cette étape est très importante parce qu'elle vous permet de suivre sur une base régulière l'évolution des différents éléments du Plan d'action, de vous assurer de son bon déroulement et de déceler les problèmes qui peuvent survenir. Vous pourrez ainsi réajuster le Plan d'action en continu en fonction des résultats, des retards, etc. Le suivi des actions vous permet également de vous assurer que les actions instaurées atteignent bien leurs cibles et répondent aux besoins de l'organisation, du personnel et de la clientèle, le cas échéant.

Le suivi peut être intégré directement au Plan d'action ou être géré dans un autre document sous forme de liste. Par exemple :

- Au moins une communication a été transmise au personnel par la direction pour les informer de leur engagement dans le projet.
- Le comité vert s'est réuni au moins deux fois et la date de la prochaine réunion est fixée.
- Le portrait des matières résiduelles a été mis à jour et transmis au comité vert.
- Au moins trois communications sur les moyens de réduire à la source et de réemployer ont été transmises à tout le personnel.
- Une tournée des bacs de récupération a été effectuée pour s'assurer que leur emplacement et la signalisation sont toujours adéquats.
- Des rappels ont été transmis au personnel et à l'équipe d'entretien ménager sur les directives de préparation et de tri des matières résiduelles destinées à la récupération.
- Des vérifications ont été faites pour s'assurer que les personnes chargées de l'organisation des réunions et des événements appliquent les consignes zéro déchet.
- Les résultats de la démarche de gestion des matières résiduelles de l'établissement ont été diffusés sur une base annuelle, pour reconnaître les efforts entrepris.

## Mesure de la performance

Prévoir également au Plan d'action de mesurer la performance du système mis en place. L'exercice le plus simple est de reprendre la méthode réalisée au début du processus d'implantation de votre Plan d'action (**étape 2**).

La comparaison avant/après des résultats des deux exercices peut s'effectuer sous différents angles, dont l'évolution par lieux de génération, la variation des quantités de matières résiduelles produites, l'efficacité des mesures de réduction et de réemploi, le taux de mise en valeur, etc. Référez-vous aux objectifs de votre Plan d'action de gestion de matières résiduelles.

**Mise en contexte**

**Étape 1**  
S'engager fermement

**Étape 2**  
Réaliser un diagnostic

**Étape 3**  
Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

**→ Étape 4**  
Réorienter vos flux de matières résiduelles

**Étape 5**  
Choisir des contenants de récupération adéquats

**Étape 6**  
Informer et sensibiliser efficacement

**Étape 7**  
Tenir des événements zéro déchet

**Étape 8**  
Faire connaître et reconnaître votre engagement

**Aide-mémoire**



**Étape 4**  
Réorienter vos flux de matières résiduelles

Saviez-vous qu'au rythme actuel, 9 des 38 lieux d'enfouissement technique du Québec auront atteint leur capacité maximale d'ici 2030, et 13 autres l'atteindront dans la décennie 2030, **prévient le BAPE**? Une autre bonne raison de réduire à la source votre consommation, de réutiliser au maximum et de recycler.

Vous êtes maintenant prêts à débiter vos recherches afin de trouver des débouchés pour vos matières résiduelles. Si la collecte municipale ou privée pour fins de recyclage était la solution par excellence par le passé, il existe maintenant plusieurs options avantageuses pour les entreprises et institutions. N'oubliez pas que la meilleure option est toujours de réduire à la source. La matière qui n'est pas générée n'aura pas à être gérée en fin de vie et vous permettra de faire des économies.

**Soyez créatifs**

C'est le bon moment de réévaluer vos procédures, vos habitudes et vos approvisionnements. Il y a un monde de possibilités. Réfléchissez à des solutions innovantes pour réduire la quantité de matières générées et éliminées et trouver de nouveaux débouchés pour vos matières plus problématiques. Vos matières peuvent être réutilisées (à l'interne ou par d'autres organisations), recyclées ou valorisées. Certaines pourraient faire l'objet de symbioses industrielles, c'est-à-dire être offertes à d'autres entreprises pour qu'elles les utilisent comme matières premières.

Voici quelques exemples d'actions concrètes utilisant certaines stratégies de l'économie circulaire:

Stratégie	Description	Exemples
Écoconception	Fabrication de produits/d'emballages de durée prolongée, nécessitant moins de ressources, plus faciles à entretenir, à réparer ou à reconditionner localement	• Contenants de la <b>Laiterie de Coaticook</b> et de la <b>Chocolaterie des Pères trappistes</b>

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Stratégie	Description	Exemples
Économie de fonctionnalité	Vente de l'usage d'un produit plutôt que le produit lui-même	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Michelin</b> offre aux propriétaires de flottes de camions lourds un service de pneumatiques plutôt que les pneus eux-mêmes. Le client ne possède pas les pneus et est facturé au kilomètre.</li> </ul>
Location à court terme	Location à court terme d'un bien par un propriétaire pour une durée déterminée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport: <b>Communauto</b> et <b>Locomotion</b>, etc.)</li> <li>• Bibliothèques d'outils: La Remise (Montréal) et La Patente (à Québec)</li> </ul>
Écologie industrielle	Échanges de matières, d'énergie ou de ressources entre deux ou plusieurs entités (synergies industrielles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des distilleries transforment des résidus (p. ex. mélasse, bière en fin de vie, gin, etc.) en gel désinfectant.</li> <li>• Des huiles de cuisson sont utilisées pour fabriquer des savons.</li> </ul>
Don et revente	Permet aux organisations de remettre en circulation des produits qui sont encore en bon état, mais dont ils n'ont plus besoin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Souris Mini</b> dispose d'une plateforme de revente de vêtements de seconde main.</li> <li>• <b>IKEA</b> prévoit un espace dans ses magasins qui permet à leurs clients de donner une seconde vie à leurs meubles IKEA usagés en contrepartie d'un crédit en magasin.</li> </ul>

L'imagination n'a pas de limites pour les organisations québécoises créatives. Consultez le [recueil de Synergie Québec](#).

La **Tablee des Chefs** a mis en place un programme spécial faisant le lien entre les donateurs de surplus alimentaires et les organismes communautaires locaux. D'autres organismes recueillent également les denrées alimentaires, tels que **Moisson Québec** et **Moisson Montréal**. Consultez le [répertoire des banques alimentaires](#).

## Collecte municipale, privée, spécialisée - laquelle choisir?

Après avoir épuisé vos solutions de réemploi, vous devrez vous tourner vers un service de collecte effectué par des organismes municipaux ou des récupérateurs privés. Ces derniers transporteront vos matières résiduelles vers les installations appropriées, pour être triées par catégorie puis acheminées vers le recyclage ou la valorisation. Certaines matières pourraient nécessiter des recherches plus approfondies, mais restez confiants, il existe des ressources pour vous aider.

Différentes filières de récupération bien structurées ont également été développées au cours des dernières années (par exemple pour les **produits visés par la REP** ou les contenants de bière et de boissons gazeuses actuellement consignés qui peuvent être rapportés chez un détaillant). Comme plusieurs options s'offrent à vous, il est recommandé de regarder les différents services disponibles dans votre région et ce qui correspond le mieux à votre budget et à vos besoins (fréquence et lieu de collecte, nombre de bacs, etc.). N'hésitez pas à les contacter et à poser des questions (voir la section **Modalités du service de collecte** pour connaître les questions à poser aux récupérateurs).

Voici quelques pistes pour faciliter vos recherches :

- Contactez votre **municipalité** afin de vérifier les services offerts aux ICI. Profitez-en pour vérifier les règlements municipaux relatifs à la gestion des matières résiduelles et demandez à votre municipalité de fournir une liste de récupérateurs dans votre région.
- Informez-vous auprès des **autres locataires de votre édifice ou auprès d'ICI voisins**. Ils pourront peut-être vous diriger vers leur récupérateur.
- Consultez la **Liste d'entreprises et d'installations de gestion des matières résiduelles** et le **Répertoire des fournisseurs offrant un service de gestion intégré des matières organiques alimentaires des petites et moyennes entreprises**, tous deux élaborés par RECYC-QUÉBEC.
- Pour les **gros volumes de matières organiques**, il est possible de contacter directement les lieux de compostage. Pour trouver les lieux de compostage de votre région, consultez la **Carte des municipalités offrant la collecte des résidus organiques alimentaires et des lieux de traitement des matières organiques de RECYC-QUÉBEC**.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### → Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Certains organismes locaux offrent des points de dépôt ou de la collecte de biens, généralement réutilisables. Renseignez-vous auprès de votre municipalité ou du service **211** si existant dans votre localité.

### Truc de pro



Saviez-vous que certains organismes municipaux offrent un service d'accompagnement pour aider les ICI à améliorer leurs pratiques de gestion des matières résiduelles? Vérifiez auprès de votre municipalité si ce type de service est offert.

## Que faire de vos piles, lampes au mercure, peintures, huiles, appareils électroniques et autres produits visés par la REP?

Saviez-vous qu'il existe des filières bien structurées pour la récupération de ces produits visés par la responsabilité élargie des producteurs (REP)? La récupération se fait généralement dans des points de dépôt, mais d'autres solutions de récupération sont aussi offertes pour les gros volumes, sous certaines conditions.

Six catégories de produits sont actuellement visées par la REP:

- **Huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres**
- **Lampes au mercure**
- **Appareils ménagers et de climatisation**
- **Peintures et leurs contenants**
- **Piles**
- **Produits électroniques**

D'autres produits s'ajouteront sous peu à cette liste:

- Produits agricoles (en deux phases, soit juin 2023 et juin 2025)
- Contenants pressurisés de combustibles (juin 2024)
- Produits pharmaceutiques (juin 2024)

Pour savoir qui contacter pour vous départir de ces produits, consultez le document **Produits dangereux: Déposez-moi au bon endroit**

Depuis le 30 septembre 2022, les entreprises qui récupèrent des produits visés par la REP sans entente avec les organismes de gestion reconnus par RECYC-QUÉBEC sont passibles de sanctions.

## Modalités du service de collecte – Questions à poser

Peu importe la voie que vous aurez choisie, les modalités de service de collecte doivent être vérifiées auprès des récupérateurs potentiels. Voici quelques exemples de questions à leur poser:

### Type de matières

Soyez précis! Le type de matières acceptées peut varier selon le récupérateur ou selon la région.

- Quelles sont les matières acceptées?
- Est-ce que toutes les matières recyclables peuvent être déposées dans le même bac ou faut-il séparer le papier/carton du plastique/verre/métal?
- Les matières recyclables ou organiques peuvent-elles être déposées directement dans un bac ou à l'intérieur d'un sac? Et si c'est le cas, quel type de sac devez-vous utiliser (transparent, de couleur, **certifié compostable**)?
- Faut-il rincer les contenants dédiés à la collecte des matières recyclables?

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Coûts des services

- Quels sont les coûts? Quel est le mode de facturation (forfaitaire, au nombre de contenants, à la levée, au poids, au volume)?
- Est-ce que les frais de collecte sont inclus dans le compte de taxes municipales? Si oui, posez des questions pour bien comprendre la tarification.
- Quelle est la fréquence de collecte (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle)?
- Y a-t-il des coûts pour une collecte supplémentaire?
- Les contenants (bacs ou conteneurs) de récupération (prêt, vente ou location) sont-ils fournis?
- Quelle est la durée du contrat de collecte? Y a-t-il des coûts en cas de rupture de contrat?

## Services inclus ou offerts avec frais supplémentaires

- Est-ce que le nettoyage des bacs est offert (dans le cas des matières organiques)? Est-ce que le service d'échange de bacs propres contre les bacs souillés est possible?
- Si le bac est brisé, est-ce qu'un service de réparation ou de remplacement est offert?
- Si vous avez des matières organiques (ce qui peut être le cas dans les épiceries par exemple), y a-t-il un service de déballage au site de traitement (compostage ou biométhanisation)?
- Des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ), comme des affiches précisant les matières acceptées et refusées, sont-ils fournis?

## Enjeux techniques

- Où est le lieu de prise en charge des matières résiduelles (en bordure de rue, dans le stationnement, au quai de chargement, etc.)? Quel est l'espace de dégagement nécessaire pour le camion de collecte?
- Si vous achetez vos propres contenants de récupération, y a-t-il des contraintes techniques pour le récupérateur en lien avec certains types de bacs (360 litres, 660 litres, 1100 litres, conteneurs de 2, 4, 6, 8 vg<sup>3</sup>, etc.)?

## Reddition de comptes, garanties de recyclage et traçabilité

- Des relevés de collecte détaillés ou des rapports périodiques sur les quantités récupérées sont-ils fournis? Si oui, sont-ils basés sur des estimations de poids ou des bons de pesée?
- Un certificat attestant du recyclage des matières au lieu de traitement sera-t-il fourni par le récupérateur?
- Pour les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), les matières sont-elles acheminées vers un centre de tri reconnu dans le cadre du **programme de reconnaissance des centres de tri de CRD** de RECYC-QUÉBEC?

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### → Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 5

## Choisir des contenants de récupération adéquats

Vous avez trouvé différents débouchés pour vos matières et vous avez contacté les entreprises pour savoir ce qu'elles peuvent vous offrir comme service et quelles sont leurs exigences? Vous êtes maintenant prêts à adapter vos équipements de récupération actuels ou à en acquérir de nouveaux (usagés idéalement) qui répondent aux exigences du ou des récupérateur(s) sélectionné(s).

## Critères à considérer dans le choix des contenants :

- Leur fonction (contenants intérieurs utilisés par l'utilisateur, manutention et entreposage intérieur ou extérieur, etc.)
- Le lieu où ils seront disposés (comptoir de cuisine, poste de travail, aire de restauration, usine, débarcadère, etc.). Les contenants devront être disposés de façon à ne pas nuire à la circulation et à respecter les normes de sécurité des employés ainsi que celles de l'immeuble.
- Le type et la quantité de matières à récupérer (certaines sont très lourdes comme les matières organiques, d'autres occupent plus d'espace comme le papier, le verre et le métal). Le volume de matières résiduelles varie en fonction du type d'activités de votre organisation, du nombre d'employés, de la période de l'année, etc.
- La fréquence de vidage ou de collecte
- L'espace disponible
- Les contenants doivent être facilement **accessibles, maniables et sécuritaires** autant pour le personnel que pour l'équipe d'entretien ménager. Par exemple, certains sont munis de roulettes facilitant les déplacements, d'autres peuvent être soulevés ou encore rivés sur le mur afin d'en faciliter le nettoyage.
- Choisir des contenants **durables** fabriqués à partir de matériaux de qualité (préférentiellement conçus à partir de matériaux recyclés), qui se nettoient facilement et s'intègrent bien à votre environnement. Cette attention pourra susciter de l'intérêt et créer une perception positive de la part du personnel et des clients ou visiteurs.

**Mise en contexte**

**Étape 1**

S'engager fermement

**Étape 2**

Réaliser un diagnostic

**Étape 3**

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

**Étape 4**

Réorienter vos flux de matières résiduelles

**Étape 5**

Choisir des contenants de récupération adéquats

**Étape 6**

Informier et sensibiliser efficacement

**Étape 7**

Tenir des événements zéro déchet

**Étape 8**

Faire connaître et reconnaître votre engagement

**Aide-mémoire**

**Rincer, c'est clair!**

Il est fortement recommandé de rincer les contenants et emballages de verre, de plastique et de métal qui ont été en contact avec des aliments ou autres matières souillées. **Pourquoi?**

- par respect pour les travailleurs qui manipulent les contenants et les matières recyclables (entretien ménager, centre de tri, etc.);
- pour éviter les odeurs et les mouches;
- pour garder propres plus longtemps vos équipements de récupération et éviter les dégâts.

**Truc de pro**



Lors de nouvelles constructions ou de rénovations, assurez-vous que les nouveaux aménagements sont conçus pour faciliter la récupération des matières recyclables, organiques et autres. N'oubliez pas de vérifier les nouvelles normes.

**Exemples de contenants de récupération**

**Truc de pro**



**Réutilisez vos poubelles!** Plusieurs de vos poubelles ne seront plus utiles après l'implantation de mesures de réduction et de réemploi. Pourquoi ne pas les convertir en contenants de récupération au lieu d'en acheter de nouveaux? Ajustez la signalisation et le tour est joué. Économies assurées!

Différents modèles d'équipements de récupération sont disponibles dans les quincailleries et les grandes surfaces, de même que chez les fabricants et les distributeurs spécialisés.

En voici quelques exemples :

<p>Poste de travail</p> 	<p>Papier</p>	<p>Contenants de recyclage et petite poubelle à déchets</p>	<p>Évaluez la possibilité de convertir des poubelles de bureau en bacs de récupération. Une poubelle de plus petit format serait adéquate. Aussi, vous pourriez centraliser la récupération (matières recyclables et déchets) avec une signalisation adéquate au lieu d'utiliser un bac et une poubelle à chaque poste de travail, cela facilitera de plus le travail du personnel d'entretien ménager!</p>
<p>Salle de photocopieur</p> 	<p>Papier</p>	<p>Bac de récupération de grand format</p>	<p>Réduisez la quantité d'impressions et récupérez les papiers imprimés d'un seul côté pour qu'ils soient réutilisés.</p>
<p>Emplacement accessible</p> 	<p>Boîtes de carton</p>	<p>Une des boîtes de carton à récupérer</p>	<p>Videz leur contenu et les aplatir pour sauver de l'espace dans les bacs. Vous pouvez aussi les conserver pour fins de réemploi.</p>

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### → Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement




### Étape 7





Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Types de contenants et emplacements suggérés	Matières	Exemples de contenants	Éléments à considérer
Cuisine 	Résidus alimentaires pour la préparation de repas	Récipients divers	Contenant de comptoir à transvider dans les bacs de récupération de matières organiques.
Aires communes de restauration/repas 	Papier, carton plat, contenants et emballages, matières organiques et déchets	Îlots de récupération multimatière	Pour diminuer la quantité de matières résiduelles, prévoyez de la vaisselle et des ustensiles durables, des aliments et condiments achetés dans des contenants de grand format plutôt qu'en format individuel et faites la promotion de contenants de transport des aliments réutilisables.
Emplacement accessible 	Piles	Boîte Appel à recycler	Contactez <b>Appel à recycler</b> pour obtenir une boîte sans frais avec un bon de retour préaffranchi. Si vous avez de gros volumes, consultez les <b>Lignes directrices – Expédition en vrac</b> et la section <b>Expédition en vrac – Accès rapide</b> de l'organisme.

Types de contenants et emplacements suggérés	Matières	Exemples de contenants	Éléments à considérer
Emplacement centralisé sur l'étage ou au débarcadère  	Papier, carton, plastique, verre, métal, matières organiques	Bac roulant	Ces bacs servent à l'entreposage et à la manutention des matières recyclables et organiques, et sont généralement acheminés au débarcadère pour la collecte par le récupérateur. Ils peuvent aussi servir de contenant de transfert vers un conteneur. L'utilisation d'un lève-bac est recommandée pour limiter les risques de blessures.
Débarcadère ou autres lieux d'entreposage intérieur ou extérieur  	Différents types de matières (recyclables, résidus de CRD, cartons, etc.)	Conteneurs, compacteurs, etc.	Regroupe les catégories de matières et sont situés à un endroit convenu avec le récupérateur, généralement à l'extérieur ou au débarcadère.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### → Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Trucs et astuces pour faire des économies

- Les bacs de récupération de papier et de plastique/verre/métal n'ont pas à être vidés tous les jours. Le temps gagné par l'entretien ménager pourra être réinvesti dans les autres tâches liées à la GMR, notamment la gestion d'autres matières comme les matières organiques.
- Si la récupération des matières organiques est implantée, vous pourrez décaler une collecte de déchets quotidienne, puisqu'en principe, les déchets ne devraient plus contenir de matières organiques (ou beaucoup moins).
- Demander aux membres du personnel de transvider eux-mêmes leur contenant de matières recyclables ou déchets dans des contenants centralisés mis à leur disposition.
- Retirer les poubelles les moins utilisées, ou les réemployer comme bacs de récupération en y ajoutant une nouvelle signalisation. Vous pouvez aussi vérifier si des équipements usagés ou reconditionnés sont disponibles auprès d'un fournisseur d'équipement avec qui vous faites affaire.
- Contacter votre fournisseur de collecte des déchets pour réviser le volume des conteneurs ou réduire la fréquence de collecte. Des économies sont possibles!

## Bien identifier les bacs et autres contenants

L'affichage sur les contenants de récupération doit être clair et simple. L'utilisateur doit comprendre rapidement quels types de matières peuvent ou non être déposés dans les bacs (pictogrammes apposés sur les contenants de récupération et affichage comportant plus de détails à proximité). Vous pouvez concevoir vos propres « pictogrammes » ou utiliser **ceux** que RECYC-QUÉBEC met à votre disposition.

### Truc de pro



Pour guider les utilisateurs et les aider à faire le bon geste de tri, certaines organisations affichent la liste des produits acceptés et refusés au-dessus de chaque contenant de récupération; d'autres utilisent même les planchers comme surface d'affichage! Faites preuve de créativité!

N'oubliez pas d'adapter vos outils de communication à vos clientèles. Ces consignes augmenteront la participation (facilité du geste) et contribueront à réduire la contamination des matières (par exemple, retrouver des déchets dans le bac de récupération des matières organiques ou l'inverse).

### Truc de pro



Saviez-vous qu'il existe un code de couleurs privilégiées pour les pictogrammes de signalisation des bacs en fonction des différents types de matières? Bleu pour les matières recyclables, brun pour les matières organiques et noir pour les déchets.

### Truc de pro



**Pour les restaurants et les magasins d'alimentation :** vous voulez savoir combien de contenants de récupération sont nécessaires pour récupérer vos résidus alimentaires? Utilisez le calculateur de génération des résidus alimentaires et estimation du nombre de contenants de récupération à prévoir dans **les restaurants** et dans **les épiceries**.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### → Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

## Positionnement des bacs et des contenants

Positionnez vos bacs et contenants à des endroits stratégiques (postes de travail, lieux centralisés, salles de conférence, cuisine, etc.) afin qu'ils soient facilement accessibles et sécuritaires autant pour le personnel que pour l'équipe d'entretien ménager.

Assurez-vous d'avoir suffisamment de contenants pour entreposer vos matières recyclables et organiques. Sinon, les matières récupérées risquent de se retrouver à la poubelle, par manque d'espace dans les contenants de récupération (voir section **Évaluation du type et de la quantité de matières résiduelles générées et disposées**).

### Truc de pro

Le personnel d'entretien ménager peut vous aider à positionner vos contenants de récupération. Ils connaissent bien les habitudes de consommation et de récupération du personnel (poubelles ou bacs inutilisés ou en surcharge constante, etc.).  
**Ils sont vos yeux sur le terrain!**



## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### → Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 6

## Informier et sensibiliser efficacement

La clé du succès pour une participation active du personnel est la qualité de l'information et la régularité dans la diffusion des messages transmis. Des directives claires et une information de qualité, dans un langage positif et accessible pour les clientèles, permettront aux utilisateurs d'acquérir toutes les connaissances pour passer à l'action. Des formations sont également souhaitables.

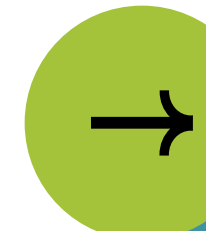
## Stratégie de communication interne

Afin de bien déployer et soutenir votre Plan d'action, il est essentiel d'établir une stratégie de communication.

- Identifier les objectifs de communication en fonction des objectifs fixés dans le Plan d'action.
- Prévoir des messages spécifiques en fonction du personnel à joindre (administration, personnel de bureau, personnel d'entretien, etc.). N'oubliez pas de mettre l'accent sur la réduction à la source et le réemploi.
- Dresser la liste des outils d'ISÉ à développer. Avant de produire de nouveaux outils d'information et de sensibilisation, ne réinventez pas la roue, profitez de ce qui est déjà à votre portée:
  - Vérifier si d'autres campagnes ont été réalisées. Une continuité ou un lien avec ces initiatives peut être un rappel gagnant.
  - Contacter la municipalité, la MRC ou votre récupérateur pour savoir s'ils ont des outils de communication pouvant soutenir votre démarche (affiches, aide-mémoires, capsules ou publications, etc.).
  - Contacter d'autres établissements (partenaires, fournisseurs, clients, etc.) afin d'échanger les bons coups et pour partager des outils de communication.
- Pour être conséquent avec votre message de réduction à la source, privilégier la transmission des messages par voie électronique (courriel, Intranet, réseaux sociaux, bulletin électronique) ou l'affichage dans les endroits les plus achalandés.
- Soyez persévérants, présents, créatifs et faites des rappels sur les consignes qui sont moins respectées (par exemple: rinçage, tri des matières, impression recto verso, utilisation de tasses durables, assignations des matières aux bons contenants, etc.).

## Stratégie de communication externe

Communiquez vos actions à vos clients, partenaires et fournisseurs. Vous pourriez ainsi devenir un modèle et inciter d'autres organisations à suivre votre exemple.



## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### → Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 7

## Tenir des événements zéro déchet

Il est important d'être cohérent et de poursuivre vos efforts lors des événements que vous organisez : réunions, 5@7, fêtes, événements publics organisés par votre organisation, etc. Il est donc conseillé d'avoir une politique spécifique pour vos événements zéro déchet.

## Éléments d'une politique d'événements zéro déchet

- Intégrer le **principe des 3RV** et les **stratégies d'économie circulaire** dès le début de la planification de l'événement
- Identifier les sources potentielles de matières résiduelles
- Choisir une salle ou un lieu qui répond à vos critères en GMR
- Informer le traiteur de vos besoins et exigences en GMR dès le début des discussions et les inclure au contrat
- Utiliser de la vaisselle, des verres et des ustensiles réutilisables au lieu de leur alternative à usage unique
- Utiliser des pichets d'eau
- Éviter l'utilisation de produits jetables ou de courte vie
- Opter pour des aliments pouvant être servis sans emballage (sinon dans des emballages recyclables) et éviter les condiments en sachet unique
- Utiliser des nappes et des serviettes à main en tissus lavables
- Favoriser la diffusion à l'écran plutôt que les impressions papier
- Éviter de remettre des objets promotionnels. Privilégiez des chèques-cadeaux électroniques pour des activités qui plairont à tous : spectacles, activités diverses, soins de santé, etc.
- Réemployer les éléments de décoration d'événements antérieurs et les conserver. Si vous devez vous en procurer de nouveaux, envisagez de les louer ou de les emprunter.
- Bien calculer les portions des repas et prévoir le don des surplus de nourriture à des organismes

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### → Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

- Prévoir des îlots de tri et des bacs pour collecter les matières recyclables et organiques. Assurez-vous de mandater une entreprise pour la collecte de ces matières lors de vos événements.
- Faire valoir dans l'invitation ou lors de la promotion de l'activité, les pratiques écoresponsables réalisées dans le cadre de l'événement
- Faire un bilan pour connaître les points à améliorer
- Découvrez une foule d'outils et de guides sur l'organisation d'événements écoresponsables sur le **site Web du Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEE)**.

#### Truc de pro



Vous organisez un événement d'envergure et vous êtes inquiets du tri adéquat des matières? Prévoyez une équipe pour faire le tri ou une brigade verte afin d'informer les participants sur le tri adéquat. Il existe des consultants qui peuvent vous appuyer dans cette démarche.



Vous avez rédigé une Politique sur les événements zéro déchet? Très bonne idée! N'oubliez pas de la diffuser auprès de vos employés et de vos clients.

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### → Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire



# Étape 8

## Faire connaître et reconnaître votre engagement

L'obtention d'une attestation soulignant votre performance en prévention et en gestion des matières résiduelles peut s'avérer un net avantage stratégique pour votre organisation.

## Le programme de reconnaissance ICI on recycle+

Le **programme de reconnaissance ICI on recycle + (IOR+)** de RECYC-QUÉBEC vise à souligner les efforts des ICI proactifs et engagés qui ont implanté des mesures exemplaires de prévention et de gestion des matières résiduelles, sans égard au secteur d'activités.

Il y a plusieurs bonnes raisons pour votre organisation d'obtenir l'attestation IOR+ :

- Faire reconnaître vos réalisations par un tiers indépendant gouvernemental.
- Bénéficier d'un service d'accompagnement téléphonique adapté à vos besoins offert par les professionnels de RECYC-QUÉBEC.
- Être reconnu comme leader dans votre secteur d'activités.
- Mettre en lumière et faire valoir vos actions de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation (3RV).
- Mobiliser les employés autour d'un projet commun.
- Avoir accès à des outils pratiques pour vous aider à vous améliorer en GMR.
- Pour rayonner auprès de vos clients, partenaires et fournisseurs en utilisant les outils de communication et d'autopromotion mis à votre disposition.

### Truc de pro

Au-delà de la reconnaissance, le programme IOR+ a été conçu pour aider les entreprises à améliorer leurs pratiques de prévention et de gestion des matières résiduelles. Le **portail IOR+** vous donne accès à une démarche méthodique et progressive, à des exemples de mesures à mettre en place, à des outils pratiques (gabarits, calculateurs, fiches d'information, etc.) et à un service d'accompagnement téléphonique offert par l'équipe IOR+.



## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

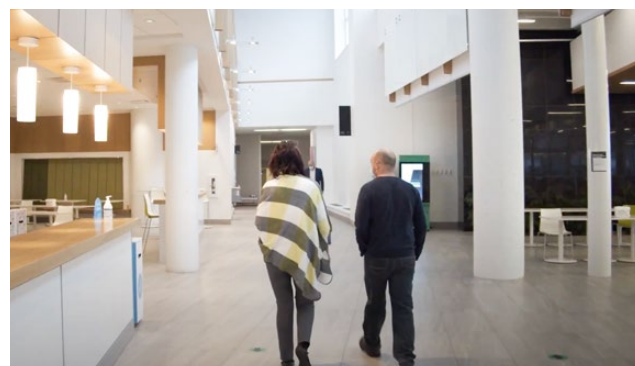
Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

Visionnez les capsules vidéo de nos ambassadeurs IOR+ :



Desjardins



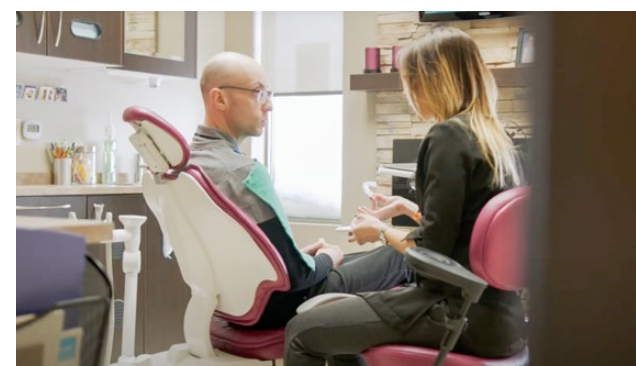
Victoriaville & Co. - Fabricant  
de cercueils de bois



Arrondissement St-Laurent



Café Aragon



Centre dentaire  
Dre Audrey Caron



Aluminerie Alouette

Pour en savoir plus sur le **programme IOR+ et les outils disponibles**  
ou contactez notre équipe à l'adresse [icionrecycle@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:icionrecycle@recyc-quebec.gouv.qc.ca).

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants de récupération adéquats

### Étape 6

Informé et sensibiliser efficacement

### Étape 7

Tenir des événements zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et reconnaître votre engagement

## Aide-mémoire

### Étape 1: S'engager fermement

- Informer les employés de l'engagement de la direction
- Nommer un chargé de projet dynamique
- Créer un comité vert et durable
- Faire appel à vos partenaires externes potentiels (municipalités, consultants, associations, etc.)

### Étape 2: Réaliser un diagnostic

- Identifier les catégories de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées
- Dresser la liste de vos pratiques actuelles (directives, politiques, coûts, etc.)
- Évaluer la quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées
- Utiliser l'**Inventaire des matières et des pratiques** de RECYC-QUÉBEC

### Étape 3: Élaborer un plan d'action, une valeur sûre

- Définir des objectifs simples et mesurables, à court, moyen et long termes
- Intégrer des objectifs de réduction à la source et de réemploi
- Décrire pour chaque objectif: les actions, les responsables, le budget, l'échéancier, la mesure et le suivi
- Consulter les objectifs de votre municipalité régionale (**PGMR**)
- Utiliser le **gabarit de Plan d'action** de RECYC-QUÉBEC

### Étape 4: Réorienter vos flux de matières résiduelles

- Réfléchir à des solutions innovantes (**recueil de Synergie Québec 2021, répertoire d'initiatives locales en économie circulaire de Québec circulaire**)
- S'informer sur les **sybioses possibles** avec d'autres entreprises
- Favoriser le réemploi à l'interne ou à l'externe, le reconditionnement, etc.
- Contacter la municipalité afin de vérifier les services offerts aux ICI
- S'informer auprès des autres locataires de l'édifice ou auprès d'ICI voisins
- Consultez la **liste d'entreprises et d'installations de gestion des matières résiduelles**
- Consulter le **répertoire des fournisseurs offrant un service de gestion intégrée des matières organiques alimentaires des petites et moyennes entreprises**
- Contacter les **organismes responsables de la collecte des matières visées par la REP** (piles, huiles, lampes au mercure, appareils électroménagers et de climatisation, peintures, piles, produits électroniques).
- Poser des questions (voir **modalités du service de collecte – Questions à poser**).

### Étape 5: Choisir des contenants de récupération adéquats

- Dresser un inventaire des contenants actuels (recyclables, compostables, déchets et autres)
- Choisir des contenants durables qui se vident et se nettoient facilement
- S'assurer auprès du récupérateur que les contenants choisis pour la manutention et l'entreposage sont compatibles avec leurs camions
- Retirer les poubelles les moins utilisées (l'entretien ménager peut vous les indiquer) et les réutiliser pour la récupération d'autres matières
- Bien identifier les bacs et s'assurer que l'affichage est clair et simple pour faciliter le tri
- Respecter les **codes de couleurs pour les pictogrammes de signalisation**
- S'assurer d'avoir assez de contenants pour entreposer vos matières recyclables et compostables pour qu'elles ne soient pas jetées.

### Étape 6: Informer et sensibiliser efficacement

- Établir une stratégie de communication pour bien informer le personnel et vos clients
- Diffuser des messages sur une base régulière en lien avec les 3RV
- Dresser la liste des outils de communication disponibles à l'interne et à l'externe
- Privilégier l'électronique et l'informatique pour la diffusion des messages ou l'affichage dans des endroits stratégiques

### Étape 7: Tenir des événements zéro déchet

- Intégrer le principe des 3RV et les stratégies d'économie circulaire dès le début de la planification de l'événement
- Intégrer vos besoins et exigences liés aux 3RV dans les contrats des fournisseurs
- Éviter les produits à usage unique (vaisselle et ustensiles durables, portion unique de lait ou condiments, objets promotionnels, aliments sans emballage, etc.)
- Pour éviter le gaspillage alimentaire, bien calculer les portions et prévoir à l'avance de donner les surplus
- Éviter de remettre des objets promotionnels
- Récupérer les matières recyclables et organiques

### Étape 8: Faire connaître et reconnaître votre engagement

- Obtenir l'attestation **ICI on recycle+** de RECYC-QUÉBEC pour être reconnu comme leader dans votre secteur d'activité
- Utiliser le **portail ICI on recycle+** pour améliorer vos pratiques (plusieurs outils disponibles: fiches d'information, gabarits, calculateurs, etc.).

## Mise en contexte

### Étape 1

S'engager fermement

### Étape 2

Réaliser un diagnostic

### Étape 3

Élaborer un plan d'action,  
une valeur sûre

### Étape 4

Réorienter vos flux de  
matières résiduelles

### Étape 5

Choisir des contenants  
de récupération adéquats

### Étape 6

Informier et sensibiliser  
efficacement

### Étape 7

Tenir des événements  
zéro déchet

### Étape 8

Faire connaître et  
reconnaître votre engagement

## Vous avez des questions ou des commentaires?

N'hésitez pas à nous en faire part. Écrivez-nous : [iccionrecycle@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:iccionrecycle@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Ou communiquez avec notre équipe:

- Région de Montréal: 514 352-5002, poste 2288
- Sans frais: 1 800 807-0678

Pour obtenir ce document en version accessible, contactez-nous:

**LIGNE INFO-RECYC** [info@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:info@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Sans frais: 1 800 807-0678

Région de Montréal: 514 351-7835

**RECYC-QUÉBEC** tient à remercier le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) ainsi que Stratzer qui ont contribué à ce guide par leurs commentaires éclairants.

ISBN: 978-2-550-93096-9 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et archives nationales du Québec

Date de publication: Octobre 2022